



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le terrorisme

Question au Gouvernement n° 4442

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à Mme Marine Brenier.

Mme Marine Brenier. Avant de poser ma question, je tiens à rendre hommage à Jean-Claude Guibal, maire de Menton, ancien député des Alpes-Maritimes, qui nous a quittés hier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe LaREM et Dem.*)

Monsieur le Premier ministre, un an, jour pour jour, après l'attentat ayant coûté la vie de Nadine, Vincent et Simone en la basilique Notre-Dame de Nice, j'ai une pensée pour les victimes d'attentats terroristes et leurs proches sur le territoire national et partout dans le monde.

Le 29 octobre dernier, après le tragique attentat du 14 juillet 2016 et la tempête Alex, qui nous avait touchés seulement quelques semaines avant, Nice était de nouveau frappée par la folie meurtrière d'un barbare islamiste. Le matin, un peu avant 9 heures, le terroriste entre dans la basilique et commet l'indicible. Un passant dans la rue appuie sur le bouton d'alerte et les policiers municipaux interviennent. Ils finiront par blesser le terroriste et l'arrêteront.

Depuis cet événement, votre gouvernement nous a proposé trois textes : la loi « séparatisme », la loi « sécurité globale » et la loi « confiance dans l'institution judiciaire ». Certaines de vos propositions sont allées dans le bon sens, mais pourquoi ne pas être allés plus loin ? Pensons à la reconnaissance faciale, à l'extension des pouvoirs de nos policiers municipaux – accès à certains fichiers de police ou possibilité de contrôler les identités, par exemple.

Nous ne voulons pas et nous ne vous demandons pas de faire de la France un État sécuritaire. Nous ne sommes pas dans la caricature. Notre groupe a déposé deux propositions de loi sur l'islamisme radical. Nous vous demandons simplement de nous doter de tous les outils nécessaires pour offrir plus de sécurité aux Français, où qu'ils soient sur le territoire national.

Comme vous, mes chers collègues, comme tous ceux qui nous écoutent, comme tous les Français, je suis lassée de voir chaque année la liste des victimes du terrorisme s'alourdir. Quand serons-nous suffisamment armés pour mettre fin au fanatisme religieux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. - Mme Emmanuelle Ménard applaudit également.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté. Je commencerai en adressant une

pensée aux Niçoises et aux Niçois qui ont été si durement éprouvés par cette suite d'événements tragiques. Après l'attentat de la basilique Notre-Dame-de-Nice, nous nous étions rendus sur place avec M. le Premier ministre, M. le garde des sceaux et Mme la ministre chargée de l'enseignement supérieur et la recherche.

Ces dernières années, le terrorisme islamiste aura fait 250 morts et des centaines de blessés, auxquels il faut ajouter les « victimes par ricochet » pour reprendre l'expression que Camille Emmanuelle, dont le mari a été touché dans l'un de ces attentats, emploie pour désigner les familles et les proches durement éprouvés.

Depuis 2017, trente-six attentats ont été déjoués par les services de l'État et treize associations ont été dissoutes. Avec la loi confortant le respect des principes de la République proposée par le Gouvernement, avec Gérald Darmanin, avec Jean-Michel Blanquer, avec Éric Dupond-Moretti, avec l'ensemble de la majorité présidentielle,...

M. Pierre Cordier. Il faut citer tout le monde !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée. ...nous avons pris des mesures très concrètes pour doter les acteurs publics, notamment les collectivités, de nouveaux outils. Citons le référé laïcité, les cellules départementales de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR) – qui, dans tous les départements, y compris bien sûr les Alpes-Maritimes, se réunissent pour faire fermer des débits de boissons, des mosquées radicalisées et lutter contre le terreau du terrorisme – ou encore le contrat d'engagement républicain, à l'élaboration duquel, avec ma collègue Sarah El Haïry, nous avons œuvré, pour le mettre au service des collectivités locales et faire en sorte que pas un euro d'argent public n'aille financer les ennemis de la République.

Grâce aux différentes lois qui ont été votées par la majorité, qu'il s'agisse de la lutte contre le séparatisme, de la lutte contre le terrorisme ou du renforcement de la sécurité, nous sommes à pied d'œuvre.

Mme Marie-Christine Dalloz. Ça va changer beaucoup de choses !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée. Je vous annonce que je recevrai au ministère de l'intérieur, aux alentours du 13 novembre, les associations qui représentent les victimes d'attentats terroristes pour échanger avec elles et toujours mieux les accompagner, mieux lutter contre le terrorisme, mieux l'anticiper. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Marine Brenier.

Mme Marine Brenier. Merci, madame la ministre, mais tout cela n'est pas suffisant. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marine Brenier](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4442

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Citoyenneté

Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 octobre 2021](#)